



DECLARATION DU PANATHLON SUR L'ETHIQUE DANS LE SECTEUR DU SPORT JUVENILE

Cette déclaration traduit notre engagement, pour aller au-delà de la discussion et fixer des règles claires de comportement dans la recherche de valeurs positives concernant le sport juvénile.

Nous déclarons que:

1. Nous assurerons la promotion active des valeurs positives du sport juvénile avec le plus grand engagement et en présentant de bons programmes.

- Lors de l'entraînement et des compétitions, nous nous fixerons, proportionnellement, quatre objectifs : développement des compétences motrices (technique et tactique), style de compétition sûr et sain, concept de soi positif, bons rapports sociaux. En cela, nous serons attentifs aux exigences des jeunes.
- Nous pensons que faire des efforts pour exceller et gagner, en expérimentant à la fois succès et plaisir, défaite et frustration, sont des composantes du sport de compétition. Nous donnerons aux jeunes la possibilité de cultiver et d'intégrer (dans la structure, les règles et les limites du jeu) tout cela dans leurs performances et nous les aiderons à gérer leurs émotions.
- Nous accorderons une attention particulière à la direction et à l'éducation des jeunes, en accord avec ces modèles, qui valorisent les principes éthiques et humains en général et le fair play dans le monde du sport en particulier.
- Nous ferons en sorte que les jeunes soient impliqués dans les décisions concernant leur sport.

2. Nous poursuivrons notre engagement afin d'éliminer toutes les formes de discrimination dans le secteur du sport juvénile.

Cet engagement est conforme au principe éthique fondamental d'égalité, qui requiert la justice sociale et une distribution équitable des ressources. Les jeunes handicapés, mentaux et physiques, et les jeunes moins prédisposés auront la même possibilité de pratiquer une activité sportive et recevront les mêmes attentions que celles qui sont accordées aux jeunes plus sains, plus forts ou présentant de plus grandes capacités, sans discrimination de sexe, de race ou de culture.

3. Nous reconnaissons et sommes conscients du fait que le sport peut aussi produire des effets négatifs et que des mesures préventives et curatives sont nécessaires afin de protéger les jeunes.

- Nous améliorerons la santé psychologique et physique des jeunes à travers nos efforts pour prévenir les déviances, le dopage, l'abus et l'exploitation, et pour aider les jeunes à surmonter les effets négatifs possibles.
- Sachant que l'importance du milieu social des jeunes et du climat motivationnel n'est pas considérée, nous développerons, adopterons et mettrons en œuvre un code de conduite établissant clairement les responsabilités de toutes les personnes qui gravitent autour du sport juvénile : organisations gouvernementales, dirigeants, parents, éducateurs, entraîneurs, managers, administrations, médecins, thérapeutes, diététiciens, psychologues, grands athlètes, jeunes.
- Nous recommandons vivement que ces personnes, organisées par niveaux appropriés et chargées de veiller au respect de ce code de conduite, soient dûment prises en considération.
- Nous encourageons les systèmes de préparation et d'accréditation des entraîneurs et instructeurs.

4. Nous acceptons l'aide des sponsors et des médias mais nous pensons que cette aide doit être en accord avec les objectifs majeurs du sport juvénile.

- Nous n'acceptons le financement de la part des organisations et des sociétés que lorsque celui-ci n'est pas en conflit avec le processus pédagogique, avec la base éthique du sport et avec les objectifs majeurs du sport juvénile.
- Nous pensons que la fonction des médias ne doit pas être uniquement ré-active, par exemple en réfléchissant les problèmes de notre société, mais aussi être pro-active, c'est-à-dire stimulante, éducative et innovatrice.

5. Nous souscrivons formellement "La Charte des Droits de l'Enfant en Sport" adoptée par le Panathlon.

Tous les enfants ont le droit de:

- faire du sport
- se divertir et s'amuser
- vivre dans un milieu sain
- être traités avec dignité
- être entraînés et éduqués par des personnes compétentes
- recevoir un entraînement adapté à leur âge, à leur rythme et à leurs capacités individuelles
- faire de la compétition avec des enfants de même niveau
- pratiquer un sport dans des conditions assurant leurs sécurité
- se reposer
- avoir la possibilité de devenir ou non des champions.

Tout cela sera possible quand les gouvernements, les fédérations, les agences, les sociétés sportives, ainsi que les industries, les médias, les managers, les chercheurs, les dirigeants, les entraîneurs, les parents et les jeunes eux-mêmes approuveront cette déclaration.

Gand, le 24 Septembre 2004